

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 JUIN 2017

COMPTEURS LINKY

En début de séance, Messieurs ARLAUD et BOURDAIRE, représentant ENEDIS, ont exposé les raisons du déploiement des compteurs Linky, et ont répondu aux interrogations qui se posent fréquemment au sujet de cette nouvelle technologie. Ces informations sont consultables sur le site www.enedis.fr ; des flyers sont également disponibles en mairie. Il est précisé que la municipalité ne peut pas s'opposer à la pose de ces nouveaux compteurs. Monsieur le Maire remercie Messieurs Arlaud et Bourdaire pour leur intervention.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil pour la distribution des fleurs à l'occasion de la fête des mères. Il remercie également les membres de la commission des Aînés pour l'organisation de la promenade annuelle qui fut une très belle journée.

URBANISME

Monsieur le Maire présente une demande de permis de construire déposée en mairie depuis la dernière réunion du Conseil.

DISSOLUTION SMDEA : REPRISE DES EMPRUNTS

Dans le cadre de la dissolution du SMDEA, les collectivités doivent reprendre la part des emprunts contractés. Les emprunts seront remboursés directement aux banques : deux à la Caisse d'Épargne, un au Crédit Foncier et un à la Caisse Française de Financement Local.

RAPPORT SUR L'EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable. Ce rapport est disponible en mairie.

TRAVAUX MAISON MEDICALE : AVENANT

Un avenant de 1 802 € H.T. concernant le lot peinture est validé, consécutif au remplacement du plafond des combles prévu en dalles 600x600 par un plafond Placostil.

QUESTIONS DIVERSES

Maison médicale : Mmes Catherine VERHEYDE, Médecin, Audrey LANDAT, Kinésithérapeute et Christelle MICHEL, Infirmière, sont installées dans les locaux aménagés 18 rue des Cathelins, au-dessus de la micro-crèche.

Borne de recharge pour véhicules électriques : une borne de recharge sera installée par le SYANE sur le parking situé en face du Champ Dunant.

Enfouissement réseaux : l'enfouissement des réseaux prévu sur un tronçon de la route des Devants et la Route des Chevrys sera reporté de quelques mois en raison de la nécessité de remplacer le réseau d'eau route des Chevrys. Ce réseau de diamètre 80 sera remplacé par un réseau de diamètre 100.

Rythmes scolaires : le SIVOM attend la parution du décret relatif à la modification des rythmes scolaires pour organiser une enquête auprès des parents afin de connaître leur choix concernant le maintien ou non des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) pour la rentrée scolaire de septembre 2017. Suite aux résultats de l'enquête, une réunion extraordinaire du Conseil d'Ecole aura lieu. Ce conseil est composé de représentants des parents d'élèves, d'enseignants et d'élus délégués d'Armoy et du Lyaud. Lors de cette réunion, un avis sera émis et transmis à l'Académie. La décision finale sera prise par le Directeur de l'Académie.

Coupes de bois : une coupe de bois en forêt est en cours, réalisée par l'Entreprise BETEMPS ; deux autres ont fait l'objet de marquages : l'une de 250 m3, l'autre de 300 m3.

Terrain de foot : après avoir fait délimiter la partie ouest du terrain, un accord devrait être conclu avec Mr Gaston CÔTE, propriétaire de la parcelle longeant le terrain. Le terrain de foot serait élargi d'environ 2 m.

Carrefour Moulins d'Amphion : afin de faciliter la circulation et d'améliorer la sécurité, un accord a été passé avec l'Entreprise SAGRADRANSE pour modifier l'aménagement du carrefour aux Moulins d'Amphion.

Carrières : une réunion en sous-préfecture est prévue concernant la circulation des camions.

Piste moto-école : la piste de moto-école située actuellement sur le secteur des Plains Bois doit être supprimée. Une nouvelle piste sera réalisée sur la parcelle communale située route d'Armoy, vers le point d'apport volontaire.

Trophée Roses des Sables : Monsieur le Maire informe que Hélène BRON-FONTANAZ, domiciliée dans la commune participera au Trophée « Rose des Sables » au Maroc, en octobre prochain.

Manifestations : La Fête de la Musique aura lieu au D'JOSS BAR le 23 juin.

Passage du Triathlon sur la commune le 9 juillet prochain.